

MODIFICATION STATUTAIRE

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

ECCM

SCI au capital de 200,00 €

Siège social : 7 Rue Saint Vincent de Paul

29400 LANDIVISIAU

R.C.S. BREST 539 807 883

Suivant requête aux fins de désignation d'un administrateur judiciaire provisoire en date du 09/11/2023 et l'ordonnance y afférent rendue par le Président du Tribunal Judiciaire de BREST du 01/12/2023, la SELARL ACTIAJURIS, dont le siège social est 5 Rue Colbert à BREST (29200) et représentée par Maître Marc RIOU, a été désignée en qualité d' Administrateur provisoire de la SCI ECCM, société civile immobilière dont le siège social est 7 Rue Saint Vincent de Paul à LANDIVISIAU (29400) et ce, pour une durée de 2 ans.

Avec pour mission d'assurer la gestion, la direction de la SCI ECCM, se faire communiquer tout document nécessaire à l'établissement et présentation des comptes de la société et convoquer les associés en assemblées générales.

La correspondance ainsi que les actes et documents concernant la SCI ECCM doivent être notifiés à l'adresse suivante : SELARL ACTIAJURIS, Administration provisoire de la SCI ECCM, 5 Rue Colbert à BREST (29200).

Mention en sera faite au R.C.S. de BREST.